

Séance du Conseil de Ville du 27 juin 2022
Préavis du Conseil communal sur les postulats et motions
(art. 39 al. 3 du Règlement du Conseil de Ville)

Développement de la motion

5.06/22

"Soutien à l'élaboration d'un traité de non-prolifération des énergies fossiles"

Auteur	M. Jude Schindelholz, PS		
But visé	<ul style="list-style-type: none">• Elimination des énergies fossiles		
Préavis du Conseil communal	Acceptée	Refusée	Transformée en postulat
Motifs	Conforme à la stratégie énergétique fédérale « 2050+ », à la Conception cantonale de l'énergie et à la Conception directrice de l'énergie communale qui devra être révisée ces prochains mois.		